

Renforcer le commerce interprovincial pour assurer la croissance soutenue des PME : Services économiques TD

Il incombe aux gouvernements provinciaux d'éliminer les barrières et de faire du commerce à l'intérieur des frontières canadiennes une priorité nationale

Toronto – Le Canada devrait faire de la promotion du commerce interprovincial une priorité nationale, vu les avantages à long terme de celui-ci qui peuvent notamment contribuer à rehausser les perspectives économiques des petites et moyennes entreprises (PME).

Dans un rapport publié aujourd'hui, les Services économiques TD examinent les tendances actuelles en matière de commerce interprovincial, invitant les gouvernements provinciaux à éliminer les obstacles freinant l'expansion des PME sur le marché canadien.

Les données de Statistique Canada sur le commerce interprovincial tendent à indiquer une croissance annuelle moyenne des exportations interprovinciales au cours des dix dernières années tout juste au-dessus de 2 %.

Le rapport fait état d'une récente étude d'Industrie Canada révélant une forte corrélation entre les PME qui se livrent au commerce interprovincial et celles qui exportent à l'étranger. En outre, les sociétés qui pratiquent le commerce à l'échelle pancanadienne sont généralement plus axées sur la croissance et plus innovatrices que celles qui ne le font pas. Ces caractéristiques peuvent être vues comme étant le résultat d'un accroissement de la productivité, critère qui fait cruellement défaut à l'économie canadienne.

« Compte tenu des traits positifs associés aux PME qui font du commerce interprovincial et international, il est temps d'accorder plus d'attention à la nécessité pour elles de mieux tirer parti des débouchés au pays, souligne Craig Alexander, économiste en chef au Groupe Banque TD. Le Canada devrait adopter à l'intérieur de ses frontières la même politique expansive qui lui sert à diversifier son commerce international. »

C'est avant tout aux gouvernements provinciaux qu'il revient de stimuler le commerce interprovincial, car les barrières non tarifaires liées aux différences de réglementation entre les provinces entravent la croissance.

« Ce sera un processus difficile, vu la diversité des provinces et leurs intérêts divergents, mais les avantages à long terme du commerce interprovincial devraient en faire une priorité nationale, précise M. Alexander. Heureusement, les gouvernements provinciaux ont pris acte de la question et se sont montrés désireux d'intervenir. »

Selon le rapport des Services économiques TD, environ deux tiers des exportations interprovinciales au Canada se concentrent dans la fabrication, les services financiers et immobiliers, l'extraction de minerais, de pétrole et de gaz, et le transport et l'entreposage. Des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba dépendent particulièrement des exportations

interprovinciales, tandis que l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan continuent de profiter davantage du commerce international.

Renseignements

Craig Alexander

Premier vice-président et économiste en chef

Tél. : 416-982-8064

Courriel : craig.alexander@td.com

Jonathan Bendiner

Économiste

Tél. : 416-307-5968

Courriel : jonathan.bendiner@td.com